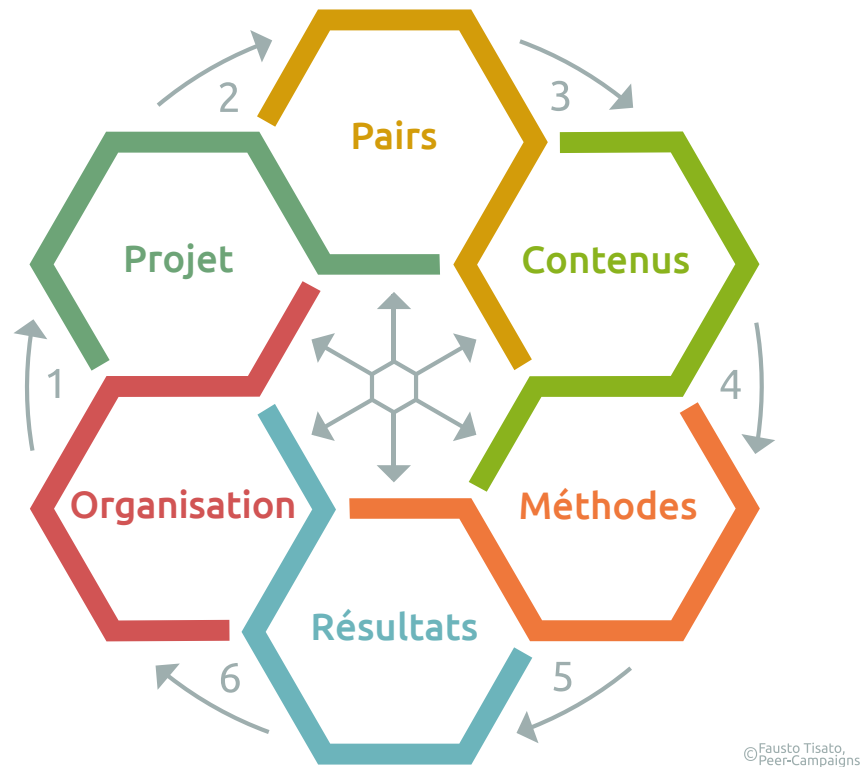
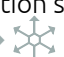


Modèle circulaire hexagonal pour la définition des exigences du projet de pairs



Ce modèle circulaire hexagonal spécialement développé pour les projets de Peer-Campaigns sert à définir les exigences qualitatives. En partant d'une organisation comprenant différents partenaires de coopération, on crée un projet ou un programme (1) pour et avec des groupes de pairs (2) qui s'expriment sur certains contenus et thèmes (3). Pour favoriser une confrontation avec les contenus et les thèmes, il faut avoir des méthodes adéquates reposant sur certaines positions. (4). Ces méthodes orientées sur les contenus favorisent en même temps l'expression, qui produit une palette de résultats (5). La réflexion sur ces résultats, accompagnée d'une évaluation formative et sommative, contribue à son tour au développement de l'organisation (6) ainsi que du projet ou programme (1), avec un objectif de multiplication de la démarche.

La dynamique circulaire de ce modèle hexagonal met en évidence une interdépendance entre les différents domaines. → 

Les six domaines se trouvent dans un contexte d'interaction simultanée les uns avec les autres et illustrent la relation de complémentarité. → 

Avec les objectifs définis dans la description du projet, les résultats, les liens avec la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant et les objectifs d'impact de Peer-Campaigns, les spécifications formulées ci-après servent de point de départ pour déterminer les indicateurs d'évaluation.

Les organisations partenaires de coopération ont défini les exigences et objectifs supérieurs suivants pour les projets communs:

- Organisation**
- Le projet est dirigé par une équipe interdisciplinaire et compétente composée de la direction générale du projet et des responsables d'ateliers, accompagnés chacun d'une collaboratrice ou d'un collaborateur scientifique.
 - L'équipe de projet est soutenue et accompagnée par un «Peer Council» composé d'au moins 3 membres et associé au développement, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet.
 - Outre un partenariat de coopération étroit, la direction de la réalisation doit être assurée par le groupe de pilotage.
 - La coopération doit contribuer à un transfert de connaissances et à un processus d'apprentissage mutuel.
- Projet**
- Le projet doit pouvoir être poursuivi et multiplié dans un esprit de durabilité.
 - La première série de réalisations, de juillet à novembre 2020, doit être considérée comme une phase de projet pilote – les projets seront ensuite évalués, optimisés et trouveront d'autres applications.
 - Réalisation dans le cadre d'une première phase pilote en Suisse alémanique puis (phase de réalisation) également en Suisse romande et italienne.
 - Il est prévu de documenter le projet sur support écrit, photo/vidéo et de l'évaluer scientifiquement.
 - À l'achèvement d'un projet, il est prévu d'organiser des manifestations de clôture communes au cours desquelles les MNA impliqué·e·s auront la possibilité de s'exprimer. Ces manifestations seront l'occasion de rendre hommage au travail accompli et de le mettre en valeur (en présence de décideuses et décideurs et de journalistes).
- Pairs**
- Les MNA sont traités en premier lieu comme des enfants ou des jeunes (selon la Convention des droits de l'enfant, l'intérêt supérieur de l'enfant est au premier plan).
 - Les MNA élargissent leurs compétences communicationnelles et linguistiques et renforcent leur autonomie (empowerment).
 - Pouvoir participer de par sa propre motivation (principe de base de l'engagement volontaire).
 - Tenir compte des différentes situations de départ des MNA et considérer les déclarations de manière différenciée.
 - Préserver l'anonymat (chaque fois que cela est nécessaire et souhaité), demander l'accord des autorités de protection.
- Contenus**
- Référence à la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (la CIDE sert de base)
 - Dans la mesure du possible, se détacher de la focalisation sur les problèmes et préférer les déclarations orientées vers des solutions
 - Réflexion sur les différents parcours (y compris ceux des ex-MNA qui sont rentrés ou ont continué leur périple) ainsi que du concept d'intégration normative

- Prise en compte aussi large que possible des thématiques suivantes:
 - _ École/formation, profession/travail
 - _ Famille, recherche de membres de la famille
 - _ Logement/lieu de résidence, hébergement et prise en charge
 - _ Loisirs
 - _ Intégration
 - _ Santé, soins de santé
 - _ Curatelle et représentation juridique
 - _ Conseil en vue du retour
 - _ Soutien aux jeunes adultes

Méthodes et attitudes

- Une méthodologie solide, axée sur la réalité quotidienne des MNA
- Implication des pairs (mettre en place et concevoir le projet non pas sur, mais par et avec les MNA/MNA, à savoir sur un mode participatif)
- Pas d'instrumentalisation des jeunes
- Principe fondamental de la non-discrimination
- Utiliser des méthodes de mise en confiance (surtout au début)
- Encourager les processus d'apprentissage
- Donner une voix aux MNA
- Encourager les expériences d'apprentissage personnelles et de groupe
- Impliquer la société civile, ressource importante pour l'intégration des MNA

Résultats

- Objectifs d'impact selon le modèle de compétences de Peer-Campaigns (voir le concept de Peer-Campaigns, pages 22 à 24)
- Déclarations qualitatives sur la mesure dans laquelle les MNA peuvent (ou non) faire valoir leurs droits dans le cadre de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant.
- Déclarations élaborées de manière participative sur la situation de vie, l'environnement et les perspectives d'avenir pour les MNA
- Rendre les messages utiles et visibles
- Sensibiliser les différents groupes de référence et de dialogue en général, notamment les professionnel·le·s et les décideuses et décideurs, à la situation des MNA
- Faire entendre de manière ciblée les préoccupations des MNA et les rendre plus visibles, en particulier auprès du Comité des droits de l'enfant de l'ONU, dans les milieux politiques et administratifs nationaux et cantonaux, de manière générale auprès des décideurs et décideuses dans les domaines thématiques traités ainsi que dans l'environnement de prise en charge et auprès des personnes de référence.
- Multiplication des résultats et poursuite de l'offre
- Les messages clés des MNA et ex-MNA sont disponibles pour être intégrés dans le prochain rapport alternatif de l'UNICEF sur la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant
- Manifestation de clôture à fort impact public à la fin du cycle de projet de trois ans avec le plus grand nombre de participant·e·s possible (y compris couverture médiatique)
- Analyse du processus et des contenus ou déclarations à l'aide de méthodes de recherche qualitative en sciences sociales et rédaction d'un rapport scientifique
- Évaluation formative et sommative du projet (en externe par la ZHAW)